



UNE RÉPONSE AUX MALADIES CHRONIQUES

Un parcours de prévention coordonné par le médecin traitant s'appuyant sur un outil numérique

Le poids des décès prématurés liés à des maladies évitables reste important et les maladies chroniques continuent de progresser. Les facteurs sur lesquels agir sont bien connus (alimentation, sédentarité, sommeil, alcool, tabac, etc). Nous, médecins donnons des conseils, souvent répétés, parfois écoutés, mais qui entraînent difficilement des changements de comportements.

A qui s'adresse MedPREV ?

En priorité à la population adulte (18-65 ans), éloignée de la prévention quelles que soient les raisons et ce, dans le cadre d'un cabinet médical, d'un cabinet de groupe, d'une MSP, d'une CPTS...

Comment est évalué MedPREV ?

Le SMIP (Service de Soutien Méthologique d'Innovation en Prévention, Chef de service : Pr F. Alla) réalise l'évaluation de MedPrev afin d'identifier les leviers et conditions d'efficacité sur les patients (autant par l'outil numérique et par l'intervention des professionnels de santé). Les premiers résultats montrent que MedPrev agit de manière positive sur les éléments favorisant les changements de comportements en santé.

Qu'en pensent les médecins qui l'utilise ?

« Une approche globale préventive modifie l'image du médecin limitée à la dispensation d'ordonnance »

« MedPrev un moyen pour le médecin généraliste de mieux connaître ses patients et de pouvoir les guider à leur rythme »

« Les retours des patients sont très positifs à court terme, avec des modifications de comportement déjà observées »

« Le passage du « dire au faire » est un saut en soi ; et celui-ci est d'autant plus difficile qu'il est suggéré ou ordonné de l'extérieur. Un « environnement motivationnel » apparaît indispensable pour susciter et accompagner la personne. »

A. Giordan.

Le parcours MedPREV

? Comment ça marche ?

1 L'inclusion est réalisée soit directement par un médecin traitant, soit par une personne relais (un autre médecin (travail, spécialiste..), pharmacien, dentiste, professionnels para-médicaux etc.), qui renseigne l'identité du patient et de son médecin. Un code est généré automatiquement et remis au patient.

2 Le questionnaire est réalisé en autonomie par le patient sur son smartphone ou sur une tablette ou un ordinateur. Il aborde 6 grandes thématiques (Activités, Consommations, Repos, Soins médicaux, Relations avec les autres et Environnement) ; et questionne l'utilisateur sur ce qu'il sait (fausses croyances), ce qu'il dit faire (attitudes) et ce qu'il pense (perceptions personnelles et réflexion sur sa motivation).

3 La consultation dédiée pour analyser les réponses du questionnaire et définir un plan d'action prévention à mettre en œuvre par le patient est réalisée par le médecin ou déléguée à un tiers. Ce tiers peut être un professionnel du territoire (IDE Asalée ou autre) ou l'équipe de soutien MedPrev (consultation à distance). Le professionnel qui réalise cette consultation s'appuie sur une synthèse des réponses du patient pour guider l'entretien et/ou faire préciser certains éléments. L'outil MedPrev donne également accès à une liste de ressources (contacts, applis, documents à lire, vidéos, etc.) pouvant être montrées et/ou partagées avec le patient.

4 Le suivi est assuré par le patient lui-même sur son espace prévention et par son médecin. L'espace prévention permet au patient de recevoir, consulter et partager, quand il le souhaite, la synthèse de ses réponses, sa feuille de route (objectifs et actions), ses ressources. Il peut également noter ses réussites, ses difficultés au fur et à mesure du déroulé de son plan d'actions sur son journal de bord. Le médecin a accès dans l'outil à un tableau de suivi du parcours du patient.

L'équipe MedPrev vous accompagnera pour créer votre compte MedPrev. Vous pourrez ainsi inclure des patients et avoir accès à toutes les fonctionnalités pour les accompagner et les suivre dans leur parcours prévention.



Pour vous enregistrer, envoyez un mail : contact@medprev.org